

30 mai 2017

Les remboursements des soins progressent modérément

Les données présentées ci-dessous sont des données en date de remboursement corrigées des jours ouvrés.

Fin avril 2017, 2 794 millions d'euros ont été remboursés dans le périmètre de l'Ondam, soit une évolution cumulée sur douze mois (année complète mobile ACM) de +1,3 % (+0,6 point par rapport à février 2017). Les soins de ville progressent de 1,8 % en ACM.

FAIBLE DYNAMIQUE D'ÉVOLUTION DES HONORAIRES MÉDICAUX ET DENTAIRES

Les **honoraires médicaux et dentaires** (428 M€) progressent de 1,6% en ACM, à un rythme légèrement inférieur à celui de l'ensemble des soins de ville. En PCAP les dépenses augmentent à peine (+0,2 %).

Les dépenses des **généralistes progressent faiblement en ACM**, +0,6 % mais s'accroissent (-1,3 % à fin mars) ; +2,5 % en PCAP. Elles traduisent la reprise modérée de la dynamique des consultations : +0,4 % en ACM (-0,2 % à fin mars). En PCAP les consultations diminuent, -2,1 %.

Les dépenses des **spécialistes** sont les plus dynamiques parmi les honoraires, elles progressent de 2,3 % en ACM, une croissance portée par celle des actes techniques, +2,7 %. Les dépenses de consultations continuent de diminuer depuis le début de l'année en ACM, -0,9 % (-2,2 % en mars).

Les remboursements des **dentistes** progressent de +0,9 %, en ACM, (+0,7 point par rapport à mars). En PCAP, ils progressent de 1,1 %.

LES PRESCRIPTIONS, PRINCIPAL POSTE DE DÉPENSES DE SOINS DE VILLE

Les dépenses de **prescriptions** (759 M€) qui constituent plus de la moitié des soins de ville, s'accroissent : +2,1 % en ACM (+1,5 % en mars), tirées par les dépenses des auxiliaires médicaux. En PCAP, elles augmentent de 0,9 %.

Les dépenses de **médicaments** s'accroissent, +1,5 % en ACM (après +0,7 % en mars). Elles résultent d'une reprise de la croissance des dépenses d'officine après plusieurs mois consécutifs de baisse, +0,6% en ACM, (après -0,4 % en mars). Les dépenses de rétrocession poursuivent leur dynamique (+7,2 % en ACM, après 6,7 % en mars), résultant des nouveaux traitements anti-cancéreux introduits fin 2016.

Les dépenses de **LPP et les produits d'origine humaine** sont dynamiques de +3,8 % en ACM, en légère décélération depuis le début de l'année (+3,4 % en mars). Le taux de croissance est de 2,6% en PCAP.

Les dépenses de soins des **auxiliaires médicaux**, progressent de 3,1 % en ACM, en légère accélération depuis le début de l'année (+2,5% en mars) et +2,7 % en PCAP. La croissance des dépenses est notamment portée par celles des masseurs-kinésithérapeutes (+3,9 % en ACM). Les dépenses de soins infirmiers progressent de 2,5 % en ACM (après 1,8 % en mars).

Les dépenses de **biologie** progressent de 1,1 % en ACM, à un rythme stable depuis le début de l'année après une période de décélération résultant de la baisse du tarif courant sur les derniers mois de 2016.

Les dépenses de **transports** progressent de 3,0 % en ACM, en décélération depuis plusieurs mois (+3,4% en mars), et de +2,4 % en PCAP.

Les dépenses **d'indemnités journalières** diminuent, -2,4 % en ACM, mais tend à s'infléchir (-3,4 % en mars) avec la fin de la montée en charge de la mise en place, en février 2015, d'une nouvelle réglementation du calcul des prestations en espèces, conditionnant ces prestations à un minimum de revenu (10 % du plafond annuel de la sécurité sociale). Les montants versés aux auto-entrepreneurs, plus affectés par la réforme, régressent plus fortement : -14,6 % en ACM mais cette baisse s'infléchit également (-18,0 % en mars). Les mêmes raisons font évoluer à la baisse les **prestations en espèces maternité** (hors champ Ondam), -12,3 % en ACM (-13,3 % en mars).

LES DÉPENSES DES ÉTABLISSEMENTS

Les montants versés aux **établissements publics** (945 M€) progressent de 2 % en ACM. En PCAP, ils sont dynamiques avec un taux de 4,7 %.

Les dépenses des **établissements privés** (251 M€) diminuent, -3,0 % en ACM (après -4,2% en mars), résultant de la baisse des dépenses MCO (-2,9 % en ACM). En PCAP la baisse est de -9,1 %.

Les dépenses des **établissements médico-sociaux** (220 M€) reculent de 1 % en ACM. Mais avec l'intégration dans le champ de l'ONDAM depuis janvier 2017 du financement des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) pour les personnes handicapées, les dépenses progressent globalement de 4,4 % en PCAP. Les dépenses progressent ainsi de +11,7 %, celles pour les personnes âgées sont en recul, -0,7 % en PCAP.

Tableau 1 : Evolution des dépenses remboursées à fin avril 2017

RSI – France entière – tous risques En million d'euros	Dépenses brutes cumulées avril. 2017	Taux de croissance à fin avril 2017			
		PCAP	PCAP-CJO ⁽¹⁾	ACM	ACM-CJO ⁽¹⁾
Soins de Ville (hors contrats)	1 328,9	0,7%	0,7%	2,2%	1,8%
Honoraires médicaux et dentaires	427,7	0,2%	0,2%	2,0%	1,6%
Dont Généralistes	113,5	2,5%	2,5%	1,0%	0,6%
<i>dont consultations généralistes</i>	72,2	-2,1%	-2,1%	0,8%	0,4%
Dont Spécialistes	233,9	-1,3%	-1,3%	2,7%	2,3%
<i>dont consultations spécialistes</i>	42,9	-2,0%	-2,0%	-0,5%	-0,9%
<i>dont actes techniques</i>	167,0	-1,3%	-1,3%	3,1%	2,7%
Dont Dentistes	77,0	1,1%	1,1%	1,3%	0,9%
Prescriptions	759,0	0,9%	0,9%	2,5%	2,1%
Produits de santé	515,6	0,6%	0,6%	2,4%	2,0%
Médicaments	409,4	0,0%	0,0%	1,9%	1,5%
<i>officine</i>	348,5	0,3%	0,3%	1,0%	0,6%
<i>rétrocession</i>	60,9	-1,4%	-1,4%	7,6%	7,2%
L.P.P. et Produits d'origine humaine	106,2	2,6%	2,6%	4,2%	3,8%
Auxiliaires médicaux	179,1	2,7%	2,7%	3,5%	3,1%
<i>dont infirmiers</i>	102,0	2,0%	2,0%	2,9%	2,5%
<i>dont masseurs-kinésithérapeutes</i>	63,4	3,5%	3,5%	4,3%	3,9%
Biologie	64,3	-1,0%	-1,0%	1,5%	1,1%
Autres prestations ⁽²⁾	66,5	2,4%	2,4%	4,5%	4,1%
Dont frais de transport des malades	65,3	2,4%	2,4%	3,4%	3,0%
Indemnités journalières maladie	75,6	-0,7%	-0,7%	-2,4%	-2,4%
Etablissements de santé ⁽³⁾	1 415,5	1,9%	1,9%	0,6%	0,6%
Etablissements sanitaires publics	944,8	4,7%	4,7%	2,0%	2,0%
Etablissements sanitaires privés	250,9	-9,1%	-9,1%	-2,6%	-3,0%
Dont champ ODMCO	203,8	-10,4%	-10,4%	-2,5%	-2,9%
Dont champ OQN Soins de Suite et de Réadaptation	35,7	-1,8%	-1,8%	-3,0%	-3,4%
Dont champ OQN Psychiatrie	7,1	-1,8%	-1,8%	-2,2%	-2,6%
Etablissements médico-sociaux (champ OGD)	219,9	4,4%	4,4%	-1,0%	-1,0%
Dont personnes âgées	128,4	-0,7%	-0,7%	-4,1%	-4,1%
Dont personnes handicapées	83,6	11,7%	11,7%	5,0%	5,0%
Contribution Fonds d'Intervention Régional	48,1	2,1%	2,1%	1,4%	1,4%
Soins à l'étranger hors versement CLEISS	1,6	-16,2%	-16,2%	-13,1%	-13,1%
Total sur champ ONDAM	2 794,2	1,3%	1,3%	1,5%	1,3%
Prestations en espèces maternité	40,7	-3,8%	-3,8%	-12,3%	-12,3%

(1) Données corrigées des jours ouvrés excepté pour les Indemnités journalières et les établissements de santé publics et médico-sociaux.

(2) Transports et cures. (3) Prise en compte des dotations effectives pour 2015 et 2016.

Source : RSI /SARDE/Portail CREA DIAMAN + données brutes comptables du RSI relatives aux forfaits/dotations globales transmises par la CNAMTS.

Caisse nationale RSI – 260-264 avenue du Président Wilson – 93457 La Plaine Saint-Denis Cedex – www.le-rsi.fr

Direction des études, des équilibres et des placements – Département des statistiques, de l'analyse des risques, du décisionnel et des équilibres -

Contact : Béatrice Lehmann - Valérie Perrin (valerie.perrin@rsi.fr)